



Facturation abusive velib : une solution

Par **fleuredo**, le **24/09/2009** à **09:31**

Bonjour,

j'ai été victime d'une facturation abusive de la société DECAUD. J'ai loué deux vélib's, les ai rendus et **DECAUD a encaissé la caution de 150€.** [s]/[s]

J'ai envoyé deux recommandés (un personnellement et un par une assos consommateurs) et pas de réponse.

Par hasard, en prenant un verre, une amie travaillant dans une banque m'a appris dernièrement que je n'avais qu'à [fluo]envoyer un courrier à ma banque, dans un délai de deux mois, et faire opposition à la facture carte bleue en expliquant que c'est une facture qui n'avait pas lieu d'être.[/fluo]

Personne autour de moi le savait, et je vous en fait part !

Voilà,
contactez sans attendre votre banque !!

Bien à vous,
Fleuredo